

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-310 du 3 Août 1984

portant nomination et promotion, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin de Monsieur David WHALEY, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement au Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le Décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU la Loi N° 65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 créant l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du GRAND CHANCELIER de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- SUR Proposition du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique approuvée par le Comité Permanent du Conseil Exécutif National en sa séance du 27 Juin 1984 ;
- VU la Décision N° 84-42/ANR/CP/P du 26 Juillet 1984 du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant le Président de la République à décerner une distinction honorifique à Monsieur David WHALEY, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en fin de séjour au Bénin,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger, au Grade de Commandeur dans l'Ordre National du Bénin, pour prendre rang du 26 Juillet 1984 :

Monsieur David WHALEY,
Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en fin de séjour au Bénin.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 3 Août 1984

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL
DU BENIN,

M. S. COULIBALY.-

Ampliations : PR 6 - CC/PRPB 4 - Ministères 22 - Gde Chanc. 15
ANR 6 - CPC 4 - PG/PPC 2 - SGCEN 4 - DPE-DLC-INSAE 6 -
SPD 2 - ONEPI 2 - IGE et ses Sections 4 - DCCT 1 - CSM 1 -
UNB-FASJEP-INSJA 6 - BNDAN 4 - Préfets 6 - JORPB 2 -
Intéressé 1.